



Label SOLIDEV 2025

Déroulé de la réunion

01 Qu'est-ce que le label SOLIDEV ?

02 Les critères d'éligibilité

03 Les 4 clés du projet

04 Exemples de projets soutenus

05 Comment candidater ?

Qu'est-ce que le label SOLIDEV ?

Un soutien financier ponctuel (jusqu'à 15 000 €)

à des **projets de développement durable dans un pays en développement**

ET

une **restitution** auprès des parisiens

initiés par des associations parisiennes

Budget du label : 80 000€

Depuis 2018, 74 projets soutenus avec 560 000€
(moyenne de 7600€ par projet)

Appel à projet concurrentiel

Réalisation du projet à partir de l'été 2025



SOLIDEV

SOLIDEV soutient les actions de solidarité des associations parisiennes dans leurs actions internationales liées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Les projets soutenus, inscrits dans les ODD, sont réalisés dans un pays éligible à l'aide publique au développement (APD). Le projet de développement financé donnera lieu à une restitution et un partage d'expériences auprès des parisiens. Sa temporalité peut aller jusqu'à 18 mois et sa portée doit impliquer autant que possible des parisiens originaires de pays extracommunautaires.

ÉLIGIBILITÉ

Ouvert aux associations loi 1901 dont le siège social est à Paris.

MONTANTS ACCORDÉS

Jusqu'à 15 000€ par lauréat dans la limite de 50% du budget global du projet.

LE SAVEZ-VOUS ?

À l'occasion des 10 ans de l'Accord de Paris, le label SOLIDEV valorise pour son édition 2025, les projets en lien avec la thématique du climat.



Paris consacre plus de **6 millions d'euros** par an à l'aide publique au développement déployée à l'international. Les jurys 2024 ont sélectionné **45 projets** dans **36 pays** du monde.



Les critères d'éligibilité

Quelles associations ?

- Associations dont le siège social se trouve à Paris (le SIRET et le RIB de l'association doivent avoir la même adresse)
- Associations ayant au moins 2 années comptables révolues au 12 décembre 2024

Sont exclues les associations :

- Ayant obtenu le label SOLIDDEV en 2024
- Lauréates du label Paris Co-développement Sud et n'ayant pas rendu de rapport final d'exécution du projet

Quels projets ?

- Projet de solidarité : un volet Sud (« développement ») + un volet Nord (« restitution »)
- Se déroulant dans un pays de la liste définie dans le règlement intérieur

Sont exclus les projets :

- Dont le total des subventions versées par la ville pour le projet excèderait 20 000€
- Ayant un caractère politique, partisan ou confessionnel
- Relevant d'une intervention d'urgence, par exemple suite à une catastrophe humanitaire
- Revenant à subventionner, directement ou indirectement, une entreprise privée
- Dont les frais de déplacement dépassent 50% du budget total du projet (hors bénévolat)

Les associations ne pourront déposer qu'un seul projet par édition.

Les 4 clés du projet

1. LE VOLET SUD

Valoriser et renforcer les acteurs du Sud, par exemple :

- Education : assurer l'éducation primaire pour tout·e·s...
- Droits des femmes : promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes...
- Santé : réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle...
- Entreprenariat : développer des activités productives...
- Environnement : mettre en œuvre des projets écologiques (économie d'énergie, traitement des déchets, assainissement de l'eau...)

2. LE VOLET NORD

Communication et valorisation du projet et des actions menés par l'association afin de sensibiliser aux enjeux de la solidarité internationale et à la promotion d'une meilleure connaissance des populations issues des migrations parmi les Parisien·ne·s, par exemple :

- Organisation et participation à des évènements à Paris
- Réalisation d'expositions, de rencontres
- Ou toute autre initiative destinée à susciter des échanges et des partages d'expérience

→ En 2025, à l'occasion des 10 ans de l'Accord de Paris, le label SOLIDDEV valorisera les projets en lien avec la thématique du climat

Les 4 clés du projet

3. LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Dans votre projet, expliquez et formalisez les collaborations avec les partenaires :

- États
- Collectivités territoriales
- Associations
- Administrations
- Etc.

4. LA SOLIDITE FINANCIERE

Le budget du projet doit être :

- En cohérence avec les ressources financières de l'association
- Intégré dans le budget général de l'association

Le financement demandé au label doit représenter maximum 50% du budget total du projet, hors bénévolat.

Le montant octroyé pourra aller de 2 000€ à 15 000€.

Points de vigilance

Apportez une vigilance à l'impact environnemental de votre projet

Proposer et décrire les actions bénéfiques pour l'environnement réalisées dans le cadre du projet, telles que :

- Reforestation
- Sensibilisation à une gestion raisonnée de l'eau
- Gestion et valorisation des déchets
- Pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- Etc.

Le dossier de candidature est à demander à l'adresse :

labelsolidev@paris.fr

EN RESUME :

- Un volet Sud
- Un volet Nord
- Des partenaires ici et là-bas
- Un budget solide et cohérent
- Attention sur l'impact environnemental du projet

Grille d'évaluation des projets

| DOMAINE | SOUS-DOMAINE | BAREME |
|---------------|---|--------|
| Demandeur | Capacité | 4 |
| | Expérience | 2 |
| | Partenaires | 4 |
| Diagnostic | Situation initiale | 5 |
| | Cohérence avec programme et cadre nationaux | 6 |
| | Études préalables | 9 |
| Solution | Dimension technique et environnementale | 13 |
| | Dimension organisationnelle | 8 |
| | Dimension financière et pérennité du projet | 7 |
| | Renforcement des capacités et sensibilisation des bénéficiaires | 8 |
| | Dimension sociale et impact en matière de genre | 4 |
| | Action de restitution | 10 |
| Mise en œuvre | Montage partenarial | 8 |
| | Pilotage du projet | 5 |
| | Budget | 7 |
| TOTAL | | 100 |

Exemples de projets SOLIDEV 24

- **Globe** : ateliers de danse et création d'une troupe ayant vocation à se représenter dans une tournée pour favoriser l'inclusion sportive et artistique de jeunes en situation de handicap intellectuel au Sénégal
- **Wado Academy Paris** : formation de professeur.es de karaté pour la diffusion d'une pratique adaptée à des publics variés au sein d'une communauté rurale à Madagascar
- **Agis, Note et Innove** : équipement et sécurisation d'une unité de transformation agroécologique du manioc pour l'autonomisation des femmes au Cameroun
- **Electriciens sans frontières** : électrification de quatre établissements scolaires pour permettre aux élèves et aux professeurs de travailler dans de meilleures conditions en République Démocratique du Congo
- **Apiflordev** : mise en place d'un rucher et formation d'apicultrices pour la production et la commercialisation de miel et de cire au Togo

Comment candidater ? Déposer votre projet dans Paris Asso

- 1) Se connecter à Paris Asso
(avec son compte Mon Paris)

Si vous n'avez pas encore de compte Paris Asso, renseigner votre numéro SIREN ou RNA -> les données administratives seront récupérées automatiquement

- 2) Cliquer sur « Paris Subventions - Déposer ou suivre une demande » 

Et j'utilise les services Paris Asso



- 3) Cliquer sur « Répondre à un appel à projet ou déposer une demande pour un dispositif spécifique »
- 4) Aller en bas de page pour visualiser l'ensemble des appels à projets en cours et cliquer sur SOLIDEV 2025
- 5) Vérifier les informations liées à votre association avant de commencer ; puis cliquer sur « Démarrer »



Reprendre une demande en cours de rédaction ou suivre vos demandes



Répondre à un appel à projets ou déposer une demande pour un dispositif spécifique

Comment candidater ?

- 6) Les **documents administratifs et financiers** suivants vous seront demandés ou seront automatiquement récupérés :
- les **statuts** de l'association, en vigueur, datés et signés ;
 - le numéro **SIRET** de l'association ;
 - le récépissé de **déclaration en Préfecture** ;
 - la copie de la **publication au Journal Officiel** ;
 - la liste à jour des **membres du conseil d'administration**, et, le cas échéant, du bureau ;
 - le dernier **rapport annuel d'activité** validé en assemblée générale ;
 - le **procès-verbal de la dernière assemblée générale** ;
 - les **rapports financiers** de l'association pour les années n-1 et n-2 ;
 - les **comptes annuels** des deux derniers exercices (compte de résultat, bilan comptable et, le cas échéant, rapport général et rapport spécial du Commissaire aux comptes) ;
 - le **budget prévisionnel** global de l'association pour 2025 ;
 - le **relevé d'identité bancaire** de l'association (mentionnant la même adresse parisienne que le SIRET) ;
 - si l'association a déjà été financée via le dispositif SOLIDEV, les **comptes-rendus financiers** de chaque subvention perçue.
- 7) **Saisir sa demande :**
- Intitulé de la demande :
« Label SOLIDEV 2025 + Titre du projet »
 - Cette demande fait-elle suite à un appel à projets de la Ville de Paris : « OUI »
 - Relève-t-elle de la politique de la ville : « NON »
 - Numéro d'appel à projet : « SOLIDEV25 »
 - Bien remplir tous les champs

Comment candidater ?

8) Compléter sa demande en insérant les documents demandés :

(rubrique « documents relatifs à la demande de subvention »)

- Le formulaire de candidature, comportant les 3 rubriques suivantes :
 - rubrique A : fiche de synthèse
 - rubrique B : le porteur de projet et ses partenaires
 - rubrique C : description du projet
- Les annexes : documents au format libre, qui doivent être clairement intitulés et numérotés
 - annexe 1 : la lettre d'engagement
 - annexe 2 : le calendrier prévisionnel du projet
 - annexe 3 : convention(s) ou lettre(s) de partenariat entre l'association et ses partenaires
 - annexe 4 : document(s) attestant des cofinancements demandés et/ou octroyés
 - annexe 5 : tout document attestant les réalisations passées ou à venir de l'association

ATTENTION AUX DELAIS !

Date limite de dépôt sur ParisAsso : jeudi 12 décembre 2024 à 23h59

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Vous devez disposer d'un compte ParisAsso complet où figure votre **numéro SIRET**.

Attention, depuis le 1^{er} janvier 2023, la demande d'attribution d'un numéro SIRET se fait en ligne :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/>

Toute **demande de création/modification de compte ParisAsso** fait l'objet d'une vérification.

Cette étape peut demander **3 jours ouvrés**.

**Assurez-vous dès maintenant que
votre compte est à jour et complet !**

Contacts

Pour une aide à la rédaction de votre projet :

- Maisons de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) de votre arrondissement
- Carrefour des Associations Parisiennes

Pour toute autre question et demande du formulaire de candidature :

labelsolidev@paris.fr



C'est à vous !